

Généralités

- Déficience auditive légère : Perception de la parole normale mais des difficultés apparaissent si la voix est faible.
- Déficience auditive moyenne : Perception de la parole forte. Difficultés nettes sans appareillages
- Déficience auditive sévère. Perception de la voix très forte. Appareillage indispensable
- Déficience auditive profonde : Sans aide : personne mutique
- Déficience d'une perte supérieure à 100db Surdit  totale.

En r sum  "La surdit  c'est l'affaiblissement ou absence compl te de l'ou e».

- 95% des sourds de naissance ont des parents entendants.
- Souvent, les parents eux-m mes doivent apprendre un autre langage.

● Langue des signes fran aise

La LSF est une langue   part enti re, avec une grammaire et un vocabulaire particuliers. Elle s'apprend en suivant des cours, et en situation de communication dans une communaut  de sourds.

Chaque signe est une combinaison de plusieurs  l ments simultan s: forme et orientation de la main, emplacement dans l'espace, direction du mouvement de la main et du corps.

● Lecture labiale et langage parl  compl t  (LPC)

Si la lecture labiale rev t une importance capitale, l'information re ue ne peut  tre que partielle, puisqu'  36 sons ne correspondent que 12 images labiales.

La LPC vient en appui de la lecture labiale en associant   chaque phon me prononc  un geste de compl ment, effectu  avec la main pr s du visage. (position de la main et configuration des doigts)

Il existe 5 positions pour les voyelles et 8 configurations pour les consonnes. Chaque « cl  » (position et configuration) correspond donc   une consonne. Contrairement   la LSF, le LPC n'est pas une langue.

Adaptations en EPS

- Vérifier à ce que l'élève ait accès aux consignes :

ETRE VISIBLE : Se placer dans son champ de vision.
L'inciter à se placer devant lors des regroupements
Eviter de se situer à contre jour
Accentuer la gestualité et l'expressivité du visage.

RENDRE ACCESSIBLE : Ne pas parler trop vite.
Inutile de parler fort.
Trop de bruit nuit à la sélection de l'information.
Favoriser les consignes visuelles et affichage (par exemple, indiquer le début ou la fin d'une course par un signal visuel, repérer la personne qui assume un rôle social particulier (arbitre, évaluateur) par un signal spécifique (couleur de maillot particulière, brassard...)

Possibilité pour l'enseignant d'utiliser un « micro-cravate » directement connecté aux appareils auditifs de l'élève. Le système possède un plafonnement des décibels (on peut donc utiliser le sifflet ou élever la voix sans problème ...)

- Adaptation nécessaire pour les apprentissages qui touchent à la **communication entre partenaires**, dans le cadre d'activités collectives, ou lors des tâches d'arbitrage. Un code gestuel pourra alors être établi et utilisé entre les différents élèves (Par exemple, lors d'un match de **football**, il faut demander aux autres élèves sur le terrain de lever les bras pour que l'élève DA comprenne qu'il doit arrêter de jouer lors d'une faute sifflée par l'arbitre).
- Adaptation dans la **transmission des consignes** : la transmission de consignes verbales pendant l'action doit être proscrite car ces élèves, centrés visuellement sur l'action, ne pourront alors pas y accéder. La quasi-totalité des consignes devront donc être transmises avant l'action.

Par exemple en **escalade** : dans le cas d'une situation pédagogique visant à développer la compétence «grimper en tête», un sourd pourrait se mettre en danger s'il ne respecte pas la hauteur d'évolution maximale imposée par le professeur. Il convient donc, au préalable, de veiller à la compréhension de la consigne par l'élève DA en illustrant l'exercice demandé par des schémas explicites et/ou en faisant réaliser celui-ci par un autre élève. En situation de «grimper en moulinette», il est possible de définir un code avec la corde comme vecteur d'information : l'assureur peut indiquer l'arrêt de l'exercice par 2 coups brefs par exemple.

Les contre indications en EPS

A priori aucune contre-indication excepté enlever les appareils pour certaines activités (lutte, natation)

Cas particuliers :

La danse (références particulières dans la culture des sourds et des malentendants) : il est quand même possible de pratiquer avec des DA, le travail du rythme est possible l'utilisation d'un plancher en bois est idéale, il transmet au mieux les vibrations. Dans les activités utilisant un support sonore, il est possible de trouver des appareils techniques lumineux indiquant les variations de rythmes et d'intensité.

La boxe car les gants interdisent de communiquer en langage des signes, mais la pratique reste possible.